

Ordre du jour :

- 1) Présentation du projet « Le Mans Resort » de l'ACO ;
- 2) Questions diverses.

1°) Présentation du projet Le Mans Resort

Isabelle COZIC-GUILLAUME ouvre la 4^{ème} séance du Conseil cantonal en saluant la présence de M. Ghislain ROBERT, Directeur de l'ACO et à ce titre en charge du développement du projet « Le Mans Resort ».

M. ROBERT présente en s'appuyant sur un diaporama projeté le projet « Le Mans Resort ». L'objectif est de créer un parc touristique et de loisir sur le site du circuit automobile pour transmettre la passion automobile à travers les 24 heures du Mans. En effet, la renommée du Mans en matière automobile est internationale et représente un potentiel encore peu exploité.

Les atouts du Mans : Renommée internationale, communauté de passionnés, le site, l'environnement attractif et la situation (carrefour touristique), la légitimité professionnelle et impacts économiques. Un travail est en cours avec un bureau d'études pour encore mieux identifier ces atouts.

Le public visé : Familles, écoles (vision pédagogique en lien avec l'innovation sur le circuit), évènementiel d'entreprises, fans et membres (envie de voir les coulisses d'une course mythique).

Stratégies : histoire, technologie, engagement émotionnel (souligne que c'est ce qui leur tient à cœur, le plus important), éducation et de nombreuses opportunités de sponsoring.

Le parc : Le Parc compterait 4 zones principales situées dans l'enceinte même du circuit actuel.

Zone A Gateway to Le Mans (centre visiteurs, hôtel...)

1. Le Hub, « l'aventure humaine » : place centrale du parc permettant de mettre en valeur l'ACO et les 24 heures du Mans (film de 4 minutes en 4D)
2. Animation : « 365 jours du Mans »
3. Galeries historiques / « Passion » + « innovation »
4. Espace enfants
5. Tour du circuit : afin de rouler sur le circuit en collectif avec arrêts
6. Activités additionnelles

Zone B 24h of Le Mans (centre du circuit des 24h et circuit Bugatti)

1. Musée des 24h
2. Expérience 4D de type immersif : simulateur fauteuil, aventure non linéaire évoquée, c'est-à-dire multi-temporelle
3. Hall des légendes
4. Mémorial (à côté de la chapelle à des fins de rendre hommage)
5. Le Mans Classic
6. Bugatti (œuvres d'art notamment)

Zone C Test track (encore en réflexion)

Zone D Get in the race (karting)

Dans l'immédiat, le Projet n'en est qu'à ses débuts et un travail très important reste nécessaire pour le finaliser et permettre sa réalisation.

L'emprise du projet se fait de la zone des concerts, à proximité de la passerelle Dunlop, jusqu'à l'entrée Est, souhaitée à proximité du rond-point des Epinettes ou du terminus tramway.

Il y a un souhait d'ouvrir avec une offre assez fournie, dite professionnelle, dès le début pour ne pas souffrir d'effet négatif. Environ 450 000 visiteurs annuels sont espérés, soit 1 400/jour en moyenne.

Le budget, de l'ordre de 20 à 40 millions d'euros, est non finalisé, tout comme le projet. Il y aura recours à l'emprunt ou d'autres financeurs privés.

QUESTIONS

1/ Pourquoi "Le Mans Resort" ?

M. ROBERT : le mot "resort" signifie complexe hôtelier de loisirs. C'est un nom de code, de projet, mais devrait s'appeler autrement...

2/ Y aura-t-il un impact sur la route de Laigné ? Les visites guidées du circuit des 24h ne risquent-elles pas d'engendrer un problème de circulation ? Lors des épreuves, il y a des débordements, que peut faire l'ACO à ce sujet (parkings cités) ?

M. ROBERT : pour la route de Laigné, le projet ne prévoit pas d'y passer. L'entrée est souhaitée à côté du tramway (rond-point des Epinettes). Néanmoins, il y a besoin d'anticiper cet aspect de circulation. Pour les visites guidées du circuit, il n'y a pas d'impact car elles sont ponctuelles. Concernant les épreuves, c'est un vrai sujet.

M. COUNIL : Ce qui se passe en zone hors circuit est très dur à régler ou surveiller. Il évoque de nombreuses plaintes reçues en mairie à ce sujet et indique qu'il y a besoin de se concerter sur les parkings pour voir les axes de travail.

M. ROBERT : Pendant les épreuves, l'ACO active un numéro de téléphone spécial pour signaler au PC organisation tout problème et pouvoir organiser des interventions. Il s'agit du 02 43 40 24 45, à ne pas divulguer au public.

3/ Pour le Musée de l'automobile, certaines voitures semblent perdues dans l'exposition. C'est une bonne idée de les mettre en valeur, mais qu'allez-vous faire du reste ?

M. ROBERT : Il y a en effet trop de voitures dans le musée et la muséographie n'est pas toujours judicieuse surtout à la fin du parcours de visite.

4/ Le Mans, ce n'est pas que les 24h, il y a notamment Amédée Bollée, connu dans le monde. Quelle est votre approche en termes de contenu et de pédagogie ?

M. ROBERT : on ne pourra peut-être pas s'affranchir du savoir Bollée. Le contenu reste à décider.

5/ En gros, quel espace prendra ce projet ?

M. ROBERT : Sur les 60 à 80 ha, propriété de l'ACO, le tiers est consacré au projet.

M. COUNIL note que les surfaces du projet amputent l'espace disponible allouées aux épreuves.

M. ROBERT : Il y a un équilibre à trouver. L'esprit est d'ouvrir le parc pendant un évènement (barrière ouverte et paiement à la demande, au lieu d'un forfait hors évènement)

6/ L'entrée est prévue à l'Est et le circuit de la maison blanche serait utilisé tous les jours, cela ne fait-il pas trop de bruit avec les voitures, avions et autres motos le vendredi soir ?

I. COZIC-GUILLAUME : Un engagement de développement durable par des véhicules à faible nuisance sonore et sans émission existe dans ce projet, ce qui n'est pas mentionné dans votre présentation.

M. ROBERT confirme la volonté de véhicules à zéro nuisance sonore. C'est un point à rajouter à la présentation en effet. Il indique que les déplacements se feront à pied dans le parc. Pour le circuit de la maison blanche, il est déjà ouvert. Pour le projet, il mentionne qu'un programme de travaux est en cours de rédaction.

7/ Quelle est l'influence du projet sur les parkings ?

M. ROBERT : Le parc devrait se situer partiellement sur cet espace actuel. L'impact sur les parkings est pris en compte.

8/ Est-ce que le projet évoluera après 2023, date de livraison souhaitée du projet ?

M. ROBERT : Oui, le but est que les 4 zones de A à D soient livrées en 2023, mais il continuera à évoluer. De nouvelles expériences seront amenées à grossir le parc par la suite.

9/ Est-ce que le parc propose des évolutions en terme d'offre ? Est-il envisagé de construire d'autres accès routiers que ceux existants ?

M. ROBERT : Oui, la "flex galerie" y répond par exemple (ndlr : Expérience 4D de type immersif en zone B).

M. COUNIL : sur la question de la circulation, la fréquentation espérée induit en effet un flux très important. Néanmoins, est-ce que pour un évènement, il faut construire plein de routes supplémentaires ? Il y a utilité d'investir sur des choses pérennes et nécessité d'avoir cette réflexion avant aménagement.

10/ Serait-il possible d'avoir un demi-tarif sur autoroutes pour les habitants proches du circuit pendant les épreuves ?

M. COUNIL : Tout le monde sera d'accord sur ce point. Il fait part d'une ancienne négociation avec les exploitants d'autoroutes, sans résultat viable financièrement.

11/ Combien d'emplois pour ce projet ?

M. ROBERT : Pas chiffré, plusieurs dizaines certainement

12/ Sur l'accessibilité au parc, notamment route de Tours, beaucoup de choses se développent. Je ne vois pas comment le trafic se fera sur les voies d'accès de cette zone.

M. ROBERT : Si on parle de 2000 à 3000 personnes, cela commence à faire du flux. Oui il faudra prévoir un parking.

13/ Demain, il y aura des runs moto. Je peux vous dire que cela continue jusqu'à Pontlieue, surtout très tard vers 2 à 3 heures du matin. Qu'est-il possible de faire ?

M. COUNIL : La police a communiqué récemment à ce sujet (ndlr : presse), et la mairie n'est pas étrangère à cette opération. Je n'entendais plus parler des runs depuis 2 ans. D'un seul coup, 5 personnes en ont parlé en un mois. Il y a nécessité de regarder les aménagements pour empêcher cela, même si cela a ses limites. Eradiquer, non, mais comment l'encadrer ou le gérer ? Je ne sais pas. Il faut y travailler. Il y a une difficulté sur le fait qu'il n'y ait pas d'interlocuteur ou organisme qui puisse organiser ou prendre la responsabilité (risque dommages accident). Mettre la pression est une piste.

Pour conclure, Isabelle COZIC-GUILLAUME remercie M. ROBERT de sa présence, vrai témoignage de la volonté de l'ACO d'informer.

2°) Questions diverses

- Une visite de la nouvelle caserne Sud des pompiers sera organisée pour les membres du conseil. La date est à fixer.

Fait au Mans, le 10 septembre 2016.